

SOCIETE DE TIR DU MANS
Agréée Jeunesse et Sports
N°800/40/84/33
Stand : 103 rue de la Foucaudière
72100 LE MANS

**Compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration qui s'est déroulé
le 12 novembre 2019 au stand**

Membres du conseil d'administration élus : * (5 présents)

Présents : BILHOU Jean-Christophe, DAUDIBON Guillaume*, TOLLET Didier, * PUCEL Didier*, PUCEL Marie,
PORTEBOEUF Henri*, CHEVRIER Lionel*

Excusés : LEGUY Guy*, POTTIER Franck, DEMARET Delphine* , , DAMANGE Monique*, BOURGUINOT Jean
Louis

Absents : Mrs LECHAT Daniel, DAVOUST Daniel,

Ordre du jour :

Approbation du dernier compte rendu du 24 septembre 2019
Bilan des départementaux 10-18m 2019
Bilan du stage d'animateur 2019
Nombre d'adhérents a ce jour
Bilan des départementaux 10-18m 2019
Bilan du stage d'animateur 2019
Nombre d'adhérents à ce jour
Présentation des documents pour l'AG
Organisation apéritif déjeunatoire
Concours STM du 25 et 26 /01/2020
Modification des affectations des taches
Avancement du site internet
Avancement du dossier sport et handicap
Date du prochain CA
Questions diverses

Ouverture de la séance par le président à 19h 15 qui remercie les personnes présentes mais regrette de n'avoir pas de réponse par certains à son invitation.

La secrétaire et la secrétaire adjointe étant excusées, le président demande un volontaire pour prendre le compte rendu ; Henri se porte volontaire à condition que tout le monde soit d'accord. Accord à l'unanimité.

Approbation du dernier compte rendu du 24 septembre 2019

Celui-ci est adopté à l'unanimité sans modification (5 voix)

Il a été effectué moins de tir que l'année précédente aux départementaux 10/18 mètres : 108 tirs par 75 tireurs de 6 clubs

Répartition :

Pistolet 10 m : 49 tirs
Carabine 10 m : 21 tirs
Pistolet standard : 19 tirs
Pistolet vitesse : 17 tirs
Arbalète field : 2 tirs

Inscriptions régionaux : Didier TOLLET et Lionel CHEVRIER ont rencontré quelques difficultés pour inscrire les tireurs dans leurs choix, 21 tirs seront effectués par le club.

Bilan du stage d'animateur 2019

Appréciation positive des stagiaires pour ce stage qui se déroule au Mans.

Nombre d'adhérents à ce jour

112 adhérents dont 107 licenciés, 4 second club et 1 loisir,

La suppression de la cotisation loisir progressive n'a pas eu d'incidence sur les inscriptions.

Présentation des documents pour l'AG

Les documents sont présentés à l'assistance sur écran

Bilan financier de l'année sportive 2018/2019

Celui-ci est présenté par le trésorier et le président :

Recettes : 51 995,29 €, dépenses : 48 886,10 €, soit un reliquat de 3 109, 19 €.

A noter qu'il reste dans cette somme une partie de la subvention pour la peinture des plafonds

En banque au 31 août 2019 : 46 081,64 €

Prévisionnel 2019/2020

Recettes : 64 182 €, dépenses 64 182 €

Tarifs dédommagements ...

Celui-ci sera joint à ce compte rendu.

Cotisations club

Les propositions pour l'AG seront jointes à ce compte rendu.

Tous ces documents sont adoptés à l'unanimité des présents pour être présentés à l'AG du 7 décembre à 10h

Palmarès des tireurs pour l'année écoulée

En l'absence de Mr Gilles LEGUY excuser pour l'AG la lecture du récapitulatif des divers palmarès sera présenter par Didier TOLLET sur demande du Président.

Organisation apéritif déjeunatoire

Lionel et Marie s'occupent de l'organisation pour la préparation le vendredi 06/12/2019 dans l'après-midi.

Concours STM des 25 et 26 janvier 2020

Le président propose de faire du 25 m sur 2 jours en combiné 22LR.

Après débat il est décidé de faire du pistolet 25 m uniquement le samedi (6 voix pour une voix contre), cette personne ne souhaitant pas que soit mélangé en cette période de l'année les disciplines d'été et d'hiver.

Modification des affectations des taches

Jean-Christophe BILHOU est responsable de l'école de tir, Daniel ne souhaitant plus y participer à temps complet.

Henri et Jean-Christophe sont responsables de l'armement, Daniel pourra toujours faire les achats s'il le souhaite.

Le président posera la question à Daniel DAVOUST pour savoir ce qu'il souhaite faire exactement.

Avancement du site internet

Prix de l'hébergement 50 à 60 € par ans (accord du CA).

Guillaume demande des photos pour égayer le site.

Accueil de l'assemblée générale du comité départemental au Mans

Celle-ci aura lieu le 22 novembre 2019 à 20h 30.

Demande de Mme Randon Christine de devenir membre du comité départemental

Un long débat s'engage sur ce sujet, plusieurs questions sont posées :

- A quoi sert le CD72 ?
- Qui représente le club actuellement au CD 72 : Henri et Lionel.
- Qu'elles sont les motivations qui amènent Christine à demander à être membre du CD 72 ?
Il serait bon d'avoir une réponse à ce sujet
- Qu'elles sont les connaissances de Christine en tir ?
- Depuis combien de temps Christine est t'elle licenciée au club ?

2 personnes représentant actuellement le Club pour cette olympiade, ce nombre est jugé suffisant pour l'instant.

Le CA du CD72 prendra la décision d'accepter ou non un nouveau membre.

Avancement du dossier sport et handicap

Pour l'instant pas de réponse.

Date du prochain CA

Changement d'horaire : vendredi 20 mars à 18 heures.

Question diverses

Challenge du club : les animateurs doivent se réunir pour mettre en place ce challenge : prix de l'engagement à définir 5 ou 7 euros, récompense a tous les participants en juin

Armoire à pharmacie (mise à jour)

Marie PUCEL va s'en occuper, seuls les produits périmés se doivent d'être remplacés, ne pas en rajouter d'autres.

Soirée Beaujolais

Pour l'instant 15 inscrits

Communiqué palmarès des Départementaux

Le président a fait un communiqué transmis à la presse.

Rien n'est passé dans le journal ??

Plus aucune question n'étant abordée, le Président clos la séance à 22h15

Le Président

Le secrétaire de séance

La Secrétaire

Lionel CHEVRIER

Henri PORTEBOEUF

Monique DAMANGE